

Le 22 février 2018

Bureau d'audiences publiques sur environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet: Soutien au projet de terminal d'approvisionnement carburant aéroportuaire de CIAM**

À qui de droit,

Je vous écris pour exprimer l'appui de l'Association du transport aérien du Canada (ATAC) au terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire situé à Montréal-Est proposé par la Corporation Internationale d'Avitaillement de Montréal (CIAM).

L'ATAC a été fondée en 1934. Nous sommes l'association commerciale nationale du Canada pour les industries de l'aviation commerciale et de la formation au pilotage, ainsi que pour les fournisseurs de l'industrie aéronautique. Aujourd'hui, l'ATAC représente environ 200 entreprises dédiées au transport aérien commercial au Canada, notamment la formation au pilotage, le fret, les exploitants régionaux, les grands transporteurs nolisés et réguliers ainsi que l'industrie qui les soutient. L'ATAC est une communauté travaillant ensemble dans la poursuite d'une industrie du transport aérien sécuritaire, fiable et durable.

Après avoir lu la documentation disponible, nous notons que la CIAM a fait preuve de diligence dans la communication et la collaboration avec les parties prenantes susceptibles d'être impliquées dans le projet. Nous comprenons que la CIAM a, au cours des deux dernières années, écouté les commentaires formulés, sans hésiter à adapter et améliorer son projet.

CIAM a démontré que la capacité actuelle du réseau est limitée et incapable de répondre aux besoins à long terme des aéroports internationaux de Montréal, d'Ottawa et de Toronto. Nous comprenons qu'actuellement, la demande de carburant d'aviation aux aéroports internationaux de Montréal, d'Ottawa et de Toronto dépasse d'environ 50 % le volume produit par les raffineries du Québec et de l'Ontario. Par conséquent, l'approvisionnement en carburant d'aviation de ces aéroports dépend fortement des importations effectuées par l'entremise d'infrastructures de terminaux maritimes. En effet, les compagnies aériennes importent une partie importante de carburant pour répondre au déficit de la production en raffinerie, par l'intermédiaire d'un terminal maritime. Compte tenu de cette capacité limitée, il y a un plus grand risque qu'une perturbation des opérations se produise si cette infrastructure devenait indisponible. Le nouveau système d'approvisionnement proposé améliorerait la sécurité de l'approvisionnement en carburant tout en répondant aux critères environnementaux, techniques, financiers et de sécurité.

De plus, l'infrastructure proposée réduira considérablement la distance parcourue par les wagons et les camions-citernes transportant le carburant, réduisant ainsi les impacts du transport terrestre, comme les émissions de GES. L'ATAC croit que la mise en œuvre du projet de terminal de carburant d'aviation de CIAM assurera un approvisionnement en carburant d'aviation plus sécuritaire, fiable et économique, et répondra aux besoins à long terme des compagnies aériennes des aéroports de Montréal, Ottawa et Toronto.

Cordialement,

Le Président et chef de la direction,



John McKenna

Fin du document